

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

MARS – AVRIL 2024



**LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon
Centre d'affaires La Valentine – 7 montée du commandant de
Robien

13011 Marseille

contact@triathlonprovencealpescotedazur.com - 09 51 95 98 64
www.triathlonprovenclapescotedazur.com

SOMMAIRE

PÔLE FONCTIONNEMENT	3
COMMISSION ADMINISTRATIVE.....	3
COMMISSION RESSOURCES HUMAINES	6
PÔLE VIE SPORTIVE	8
COMMISSION ARBITRAGE	8
COMMISSION DES EPREUVES	10
PÔLE TECHNIQUE	12
CONSEIL DES JEUNES	12
COMMISSION TECHNIQUE	13
PÔLE DÉVELOPPEMENT	16
COMMISSION COMITÉS DÉPARTEMENTAUX.....	16
COMMISSION FORMATION	17
COMMISSION MIXITÉ/PARATRIATHLON	19
COMMISSION RAID	20
COMMISSION SANTÉ BIEN ÊTRE.....	21

PÔLE FONCTIONNEMENT

COMMISSION ADMINISTRATIVE

04/04/2024 - Visioconférence / Membres présents : Gérard OREGGIA (Président LIGUE - Sporting Club Marseille), Vincent PAOLI (Directeur Général – LIGUE), Isabelle LE FLOC'H (Chargée administratif et Vie sportive – LIGUE)

Invité : Eric JOINVILLE (Président de l'ASPL)

Excusé : Thierry MAILHES (Président de CRAd - Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon – Istres Sports Triathlon)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRAd janvier/février 2024**
- 2. Retour sur l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) 2023 et perspectives de l'AGO 2024**
- 3. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRAd janvier/février 2024

- Soirée de fin de saison

Cette soirée est prévue le 14 décembre 2024. Des devis ont été demandés pour la location de la salle et la restauration. Le début des recherches a permis de mettre en évidence trois lieux intéressants : Pasino (Aix-en-Provence), Académie de Moratoglou (Biot) et Casa Perla (Peypin). Une visite de la salle de Peypin est prévue le 5 avril.

Les membres de la commission valident la constitution d'un petit groupe de travail, constitué d'Eric JOINVILLE et de quelques salariés. Les réunions auxquelles les membres de la commission sont invités se dérouleront approximativement une fois par mois. Toutes les décisions importantes qui y seront prises devront être validées par la commission.

Pour mémoire, le budget de la soirée se monte à 25 000€ et il est prévu d'inviter 300 personnes.

Gérard OREGGIA émet l'idée de faire précéder la soirée de fin d'année du séminaire des présidents de ligue ce qui permettrait de mutualiser les moyens.

2. Retour sur l'AGO et l'AGE 2023 et perspectives de l'AG 2024

Participation : 43 présentes personnes le matin (sans compter les salariés) et 47 personnes présentes aux assemblées générales et 19 clubs représentés.

- Retour des élus :

Le lieu s'y prêtait très bien et l'accueil était parfait aussi bien au niveau des salariés de la maison européenne du cœur que du traiteur. Les élus regrettent tout de même un faible taux de participation, l'absence de gros clubs ainsi que certaines absences non justifiées. Selon Eric JOINVILLE, le fait de coupler l'AGO avec une demi-journée de temps d'échanges permettrait de rassembler plus de clubs.

- Perception des salariés :

Le sentiment des salariés était positif, qu'il s'agisse de la préparation ou du déroulement. Chacun s'est senti à l'aise dans son rôle. Il n'y a pas eu de répétition générale mais la présence la veille était indispensable pour la gestion des installations informatiques avec le technicien. Le temps de pause à midi était essentiel et très positif. La journée de partage passée la veille avec quelques élus a été très appréciée.

Temps d'échanges du matin :

L'intervention de Cédric GOSSE a duré 30 minutes. Elle a été suivie de questions, ce qui a prolongé sa partie de 30 minutes supplémentaires. Les questions étaient assez nombreuses et plutôt pertinentes. Cette partie a été plus longue que ce qui avait été annoncé (15 minutes).

La durée prévue de l'intervention de la Ligue a été respectée, celle-ci était bien cadrée, les réponses apportées pertinentes.

Assemblée générale :

Beaucoup de travail a été effectué et des frais importants ont été nécessaires à l'organisation de cette journée durant laquelle l'AGO n'a duré que 1h30 plus 30 minutes de questions diverses. L'AGE a duré 25 minutes et a été prolongée d'un quart d'heure suite à une question. La réunion a été fluide et rapide. Les questions étaient en lien avec l'AGO.

Nous comptons 9 absents sur la journée alors qu'ils étaient inscrits (3 élus, 3 clubs et 3 invités).

Logistique :

Le service était parfait et préparé dans les temps et le buffet de très bonne qualité. Le déjeuner en extérieur dans un beau cadre a été très apprécié. L'association des mange-debouts et des tables était une bonne idée. L'accueil et la disponibilité du personnel de la maison européenne du cœur a été parfait. L'accueil café et la pause du midi sont des moments indispensables pour les échanges plus informels. Cependant la pause du matin a semblé trop courte aux invités. L'outil « Photobooth » dans le hall est une idée intéressante pour rendre l'instant moins solennel et amusant. Le vote à main levée facilite le déroulement de la réunion.

Diverses remarques :

L'identification des personnes est utile pour faciliter les échanges lors des temps informels malgré que les tours de cou aient été trop longs et se retournaient.

Vers l'AG 2024 :

La prochaine AG se déroulera en mars/avril 2025. Deux options possibles :

- en visioconférence : AG couplée avec celle de l'AG électorale avec annonce du vote en fin de réunion ;

- assemblée participative : AG en mars suivie de l'AG électorale en avril.

Il serait intéressant de trouver ou de créer un événement afin de remplacer le temps d'échanges qui a eu lieu au moment de la journée de l'AG. En effet, ces moments informels sont très appréciés par les clubs.

3. Questions diverses

Vincent PAOLI indique avoir envoyé à Laurent MORNET un tableau montrant une progression de 22% des licences loisirs entre 2021 et 2023, à la suite de sa demande lors de l'AGO.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

COMMISSION COMMUNICATION, MARKETING

03/04/24 – Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président de la ligue Provence Alpes Côte d'Azur (LIGUE) – Sporting Club Marseille), Annick COPPOLA - BERTELLOTTI (Présidente de Commission Régionale Communication (CRC) - VO3 Max Provence), Vincent PAOLI (Directeur général - LIGUE), Anaïs DESSE (Chargée de développement -LIGUE), Martin MOUANIS (Agent de développement - LIGUE)

Excusé : Vincent ALTMAYER (Membre de CRC – Xplore Triathlon)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de janvier/février 2024**
- 2. Retour sur la communication des étapes de D3 de duathlon**
- 3. Questions diverses**

1. Suivi des actions de janvier/février 2024

Les membres de la CRC prennent acte que Trimaxmag a validé les 5 articles pour 2024.

Anaïs DESSE informe la CRC que la communication spécifique pour la commission mixité/paratriathlon a été faite.

2. Retour sur la communication des étapes de D3 de duathlon

La chargée de développement et l'agent de développement exposent les mises en avant qui ont été faites sur les deux étapes de D3 de duathlon.

Les membres de la CRC valident que sur les étapes de D3 un « Best Of » photos sera publié sur la page Facebook de la Ligue. Si un club souhaite recevoir les photos de son équipe, il devra contacter Anaïs DESSE.

Concernant la D3 de triathlon, une semaine de mise en avant du club sera faite du 15 au 19 avril.

3. Questions diverses

La CRC prend acte qu'une communication spécifique sera faite du 13 au 16 mai sur les comités départementaux.

La CRC valide une boîte à questions hebdomadaire en story Instagram destinée à répondre aux interrogations des licenciés/clubs.

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée.

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

16/04/2024 – Réunion en présentiel / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue – Sporting Club Marseille), Christophe CHEVAL (Président de CRRH Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur (Ligue) – Sporting Club Marseille) et Vincent PAOLI (Directeur Général – Ligue)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRRH de janvier/février 2024**
- 2. Point fonctionnement ressources humaines**
- 3. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRRH de janvier/février 2024

Après relecture du compte rendu de la dernière réunion, Vincent PAOLI précise que la formation interne sur Excel est prévue le 6 mai 2024.

Une réunion est programmée avec le cabinet d'expertise comptable Aix@Compta le 23 avril 2024, pour explorer la faisabilité d'une mise en place d'un compte épargne temps au sein de l'association.

La médecine du travail (GIMS13) a tenu une session de sensibilisation à la Ligue le jeudi 4 avril 2024, portant sur les risques associés au travail sur écran.

2. Point fonctionnement ressources humaines

Le Conseiller Technique de Ligue (CTL), M. Raphaël SERRAPICA, est en arrêt de travail pour maladie non professionnelle jusqu'au 5 mai 2024.

Suite aux prévisions de congés payés des employés pour la période estivale, il est envisagé que la ligue ferme du 4 août 2024 au 18 août 2024.

3. Questions diverses

Vincent PAOLI précise qu'au cours de la réunion avec le cabinet d'expertise comptable Aix@Compta, il abordera les aspects techniques relatifs à l'élaboration du bulletin de salaire du Président de la Ligue.

Christophe CHEVAL demande à Vincent PAOLI de rédiger une note interne à l'intention des salariés concernant les modalités de fonctionnement des horaires de travail au sein de la ligue. De plus, il lui est demandé d'établir un processus pour les demandes et la validation des récupérations. Un suivi sera effectué lors de la prochaine réunion.

À la demande de M. Arnaud SAORIN, les membres de la CRRH suggèrent d'étudier la possibilité de mettre à disposition un véhicule de fonction. Cette étude devra prendre en compte divers éléments concernant les déplacements des salariés, tels que les déplacements professionnels et personnels ainsi que le coût des déplacements actuels (frais de déplacement).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été clôturée.

PÔLE VIE SPORTIVE

COMMISSION ARBITRAGE

02/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président LIGUE – Sporting Club Marseille), Isabelle OREGGIA (Présidente de CRA - Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de Triathlon (LIGUE) – Sporting Club Marseille), , Véronique GIANNINI (Stade Laurentin Triathlon), Pascal COPPOLA (VO3 Max Provence Triathlon)Cédric MARTINEZ (Cavaillon Triathlon Club), Isabelle LE FLOC'H (Chargée administratif et Vie Sportive - LIGUE)

Excusé : Georges PAOLI (Sporting Club Marseille)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRA janvier/février 2024**
- 2. Point sur l'évaluation des demandes Arbitres Assesseurs (AA) pour monter de niveau**
- 3. Point positionnement**
- 4. Préparation formations arbitres 2025**
- 5. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRA janvier/février 2024

- Modification des défraiements et prise en charge des nuitées : cas des épreuves dont la convocation est avant 6 heures

Lors de la dernière réunion de la CRA, il a été proposé de compléter le Règlement intérieur (RI) au sujet de la prise en charge du logement des arbitres.

Le texte rajouté est le suivant : « Il y aura une prise en charge du logement si l'arbitre réside à plus de **80kms** de l'épreuve ou 1h15 de route **et** si la convocation est avant 6 heures du matin (site Mappy ou via Michelin). Pour les arbitres qui ne résident pas sur le territoire de la ligue Provence-Alpes Côte d'Azur de triathlon, le calcul pour la prise en charge du logement sera effectué au départ du siège social de leur club. »

Ce projet de RI a été validé par le Bureau Exécutif du 11/03/2024.

- Matériel : envoi en cours de packs d'équipements aux arbitres principaux pour équiper l'équipe d'arbitres sur les épreuves

- Point sur l'évaluation des demandes Arbitres Assesseurs (AA) pour monter de niveau

Un mail rédigé par Véronique GIANNINI, pour la CRA, est présenté aux membres de la commission.

Il sera envoyé à tous les AA de niveau R2 afin que ceux qui le souhaitent fassent une demande à la CRA pour monter au niveau supérieur (R1). La date limite de réponse est fixée au 15 avril.

En fin de saison, la CRA rendra son avis.

2. Positionnement

Seul un arbitre n'a pas ses 3 positionnements au calendrier suite à un désistement, il lui appartient de se repositionner sur un poste vacant.

Il y a 3 épreuves, Cavigal Tri Auron, Ventouxman et le triathlon de St Raphaël, où lesquelles l'équipe d'arbitres n'est pas complète.

Un appel pour renforcer les équipes d'arbitrage sera effectué deuxième quinzaine de mai.

Positionnement sur les épreuves IronMan : un mail sera envoyé aux arbitres qui se sont positionnés sur ces épreuves afin d'avoir confirmation de leur présence dans le but d'éviter d'éventuels désistements et les problèmes de logement dans ces zones tendues.

3. Prévisions pour les formations arbitres 2025

Organisation des formations d'arbitrage pour la saison prochaine :

- La CRA proposera des groupes de formation de 15 candidats par salle et par département ;
- Le formulaire d'inscription à la formation sera envoyé aux présidents ou adresse contact des clubs situés dans le département où aura lieu la session ; clôture du formulaire lorsque le nombre d'inscrits est atteint ;
- Chaque nouveau candidat à l'arbitrage devra fournir, pour être en règle avec les textes de loi, à minima une attestation de formation « aux gestes qui sauvent » pour pouvoir s'inscrire à la formation d'arbitrage ;
- Si besoin, la ligue pourra communiquer des coordonnées d'organismes de formation qui peuvent dispenser la formation de 2 heures pour « les gestes qui sauvent ».

4. Questions diverses

Pénalités d'arbitrage dues au titre de 2023 : une 2^{ème} relance de paiement a été faite à 5 clubs qui n'ont pas encore réglé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

COMMISSION DES EPREUVES

11/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon (LIGUE) – Sporting Club Marseille), Nathalie JOUFFRET (Présidente CRE LIGUE - Tri Academy Squad), Thierry MAILHES (Istres Sports triathlon), Isabelle LE FLOC'H (Chargée administratif et Vie Sportive - LIGUE)

Excusée : Robyn BAUDET (Triathlon Team Brignoles)

Ordre du jour >

1. **Suivi des actions de la CRE janvier/février 2024**
2. **Point sur le salon des clubs et organisateurs**
3. **Réflexions sur le cahier des charges à labels 2025**
4. **Prêt matériel organisateur – chèque de caution**
5. **Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRE janvier/février 2024

- **Saisie des Pass Compétition (PC) :** un rappel systématique, à l'issue de l'événement, est fait aux organisateurs avec l'envoi d'un tuto explicatif pour la saisie des PC sur EspaceTri. Un suivi de cette phase de déclaration est nécessaire pour qu'elle se fasse avant la date limite ainsi qu'un comparatif entre la saisie des PC par la ligue et celle faite par les organisateurs.

- **Achat de matériels :**

- 2 tapis de transition reçus (4 m x 60cm) = 966€ TTC
- 4 bouées régate commandées (70 cm x 120 cm) avec 2 marquages fixes par bouée = 2 045 € TTC (y compris ancres/cordes/chaînes)
- On prévoit d'acheter 2 caisses plastiques pour le transport des nouvelles bouées

Il reste 450 € sur le budget alloué à l'achat de matériels

2. Point sur le salon des clubs et organisateurs

Date et lieu : Salon de Provence le 23/11/2024

Mise à disposition gratuite de la salle de 800m². L'accord est signé entre le Club de Salon et la Mairie de Salon. Les tables et chaises seront disposées comme on le souhaite.

Selon le régisseur, il y a la possibilité de mettre une cinquantaine de stands. Il y a des implantations type en fonction du nombre de stands prévus. Ils ont aussi des grilles Caddie pour afficher des pancartes sur les stands.

Un rendez-vous a été fixé au 2 mai pour la visite de la salle. On devrait recevoir les plans lors de cette visite.

Liste des exposants établie avec le groupe de travail. La liste provisoire compte environ 50 exposants. Une 1^{ère} prise de contact a été effectuée avec une cinquantaine de prestataires. 14 prestataires sont déjà intéressés.

La commission des épreuves a décidé de fixer un tarif ou proposer la gratuité des stands après avoir listé les frais nécessaires à l'aménagement de la salle. Cette évaluation sera possible à l'issue de la visite technique. Dans tous les cas, la ligue ne facturera pas à ses partenaires la location des stands.

La Mairie de Salon facturera 217€ à la ligue pour la location de la salle si cette dernière établit un contrat de location avec les exposants.

3. Réflexions sur le cahier des charges à labels 2025

La Commission va mener une réflexion sur le cahier des charges à labels 2025. Cette modification découle du fait que certains organisateurs ne respectent pas certaines clauses du cahier des charges alors qu'ils l'ont accepté. Arnaud SAORIN proposera un projet de cahier des charges à labels 2025 lors de la prochaine réunion de la commission.

4. Prêt matériel organisateur – chèque de caution

Gérard OREGGIA propose aux membres de revoir le fonctionnement du chèque de caution demandé en contrepartie du prêt de matériel.

Pour les organisateurs étant clubs affiliés, aucun chèque de caution ne sera demandé. Pour toutes les autres structures, un chèque de caution sera demandé correspondant à la valeur unitaire la plus élevée du matériel emprunté.

Pour tout matériel manquant ou détérioré, une facture sera établie selon le prix d'achat du matériel détérioré au bénéficiaire afin de procéder à son remplacement. Si la somme due n'est pas payée, la ligue pourra bloquer l'affiliation et les prises de licences de l'organisateur-club affilié concerné à la rentrée sportive suivante.

Le document d'emprunt de matériel sera modifié en ce sens. Un mail d'information de la nouvelle procédure sera envoyé aux organisateurs.

5. Questions diverses

- Demande de participation financière de la part de l'organisateur du triathlon de Fréjus pour l'achat de signalétique. Cette demande est refusée par les membres de la commission car il s'agit de consommable qui se détériore très rapidement à l'usage. La ligue pourra difficilement le prêter par la suite.

- Pas de retard dans les dossiers techniques 2024.

- Point sur l'autorisation de faire courir un athlète en joëlette au triathlon de Cannes. La FFTRI étudiera ce cas particulier lors de son prochain conseil d'administration du 27/04. La participation de la personne handicapée sera sous la responsabilité de l'organisateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

PÔLE TECHNIQUE

CONSEIL DES JEUNES

25/04/2024 – Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon – Sporting Club Marseille - LIGUE), Corentin TRASSARD (Hyères triathlon – Membre CRDJ), Alix DANIEL (Avignon Le Pontet triathlon – Membre CRDJ), Rémi COURTOIS (Sanary Triathlon – Membre CRDJ), Léna HOSPITAL (Gap Hautes Alpes Triathlon), Christophe CHEVAL (Sporting Club Marseille - LIGUE), Vincent PAOLI (Directeur général – LIGUE) et Arnaud SAORIN (Conseil Technique de Ligue - LIGUE)

Ordre du jour >

- 1. Retour sur les actions du CDJ de janvier/février 2024**
- 2. Équipe de Ligue Jeunes D3**
- 3. Stage performance**
- 4. Week-end regroupement Benjamin - Minimes**
- 5. Questions diverses**

1. Retour sur les actions du CDJ de janvier/février 2024

Arnaud SAORIN revient sur les actions en cours :

- Championnat des France de Duathlon : un bilan des résultats est effectué.
- Regroupement championnat de France de duathlon : suite à la proposition de Corentin TRASSARD lors du dernier Conseil des Jeunes, la LIGUE a mis en place une reconnaissance des parcours ainsi qu'un briefing lors de ce championnat de France. Cette action sera reconduite sur les championnats de France jeunes de Triathlon. Corentin souhaiterait que cette action soit également mise en place lors des sélectifs.

2. Équipe de Ligue Jeunes D3

Le Conseiller Technique Ligue (C.T.L.) précise que des jeunes des catégories Cadets à U23 et n'ayant pas de clubs inscrits sur le championnat D3 peuvent prendre le départ d'une étape à partir du moment où un seul jeune est intéressé. L'équipe peut donc être composée de 1 à 5 jeunes maximum.

3. Stage performance

La LIGUE est actuellement en prospection afin d'organiser un stage sur la dernière semaine du mois d'août.

4. Week-end regroupement Benjamins – Minimes

Ce week-end aura lieu du 1^{er} au 3 novembre 2024. Le lieu n'est pas encore défini. Arnaud SAORIN invite les membres du conseil des jeunes à venir participer à ce regroupement afin d'expliquer leurs missions au sein de la LIGUE ainsi que l'objectif du Conseil des Jeunes.

5. Questions diverses

Prévention des violences : à la suite de la commission technique, Arnaud SAORIN propose aux membres du conseil des jeunes de travailler sur ce thème d'un point de vue communication et information à l'ensemble des jeunes.

Le retour de ce travail sera effectué lors du prochain Conseil des Jeunes en juin.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

COMMISSION TECHNIQUE

18/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence Alpes Côte d'Azur – LIGUE, Sporting Club Marseille), Christophe CHEVAL (Président de CRT Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur (LIGUE) – Sporting Club Marseille), Patricia BERTOLINO (Membre CRT LIGUE – Sardines Triathlon), Emeric

PIERRETON (Membre CRT LIGUE – Sardines Triathlon) et Arnaud SAORIN (Conseil Technique de Ligue - LIGUE)

Membres excusés : Mathieu PAGANINI (Membre CRT LIGUE – Vitrolles Triathlon) et Vincent PAOLI (Directeur général – LIGUE)

Ordre du jour >

1. **Suivi des actions de la CRT de janvier/février 2024**
2. **Validation des listes régionales jeunes**
3. **Critères de sélection championnat de France des LIGUES**
4. **Retour sur les championnats de France jeune de Duathlon**
5. **Retour sur le circuit régional D3 de Duathlon 2024**
6. **Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRT de janvier/février 2024

Arnaud SAORIN prend la parole pour revenir sur les différents points :

- **ETR :** l'Équipe Technique régionale est constituée (12 membres + 3 salariés LIGUE). Une 1^{ère} réunion en visio doit avoir lieu en mai. La réunion en présentiel aura lieu le 5/10/24 à Aix-en-Provence ;
- **Visites Club :** sur les 3 clubs contactés, seuls 2 ont proposé une visite (Carpentras le 23/05 et Draguignan le 27/05) ;
- **Week-end regroupement benjamins - Minimes :** ce regroupement est prévu du 01/11/2024 au 03/11/24. La prospection pour les lieux a débuté.
- **D3 :** La 1^{ère} étape du circuit régional D3 de triathlon débutera dimanche à Vitrolles sur le triathlon des Marettes.

Pour rappel, 20 équipes Filles et 28 équipes Hommes.

2. Validation listes régionales jeunes

Arnaud SAORIN rappelle que l'objectif principal de ces listes est de répondre aux attentes de l'éducation nationale concernant les sections sportives et surtout les sports études. La LIGUE se servira également de ces listes afin d'effectuer des sélections, invitations sur les stages ainsi que d'autres actions techniques.

Patricia BERTOLINO souhaite que ces listes débutent sur la saison 2024 (sans prise en compte du championnat de France de duathlon). La première diffusion de ces listes est prévue pour septembre 2024. La commission technique valide cette proposition.

Les critères d'accès des listes seront envoyés à l'ensemble des clubs courant mai afin de retravailler certains points.

3. Critères de sélection championnat de France des Ligues

La commission technique décide de maintenir les critères mis en place en 2023. Les critères sont mis à jour dans le document « Quotas Championnat de France ». Ce document est envoyé à l'ensemble des clubs.

4. Retour sur les championnats de France jeune de Duathlon

Le C.T.L. rappelle que 27 jeunes de la LIGUE étaient présents, il effectue un bilan des résultats en relevant les deux performances de Noam BONNOT (EMBRUN TRIATHLON) et de Johan BESSE (SARDINES TRIATHLON) qui ont pris une seconde place sur cette épreuve.

La veille de la course, le C.T.L a mis en place, avec les jeunes souhaitant y participer, une reconnaissance des parcours ainsi qu'un briefing de course. 9 jeunes ont participé à cette action.

5. Retour sur le circuit régional D3 de Duathlon

Arnaud SAORIN redonne les noms des clubs ayant fini sur les podiums en Homme et en Femme.

Concernant la ½ finale D3 de Duathlon, 9 clubs souhaitent y participer sur 20 qualifiés. Un repêchage va être mis en place pour les clubs ayant fini hors de la qualification directe.

La commission technique valide la prise en charge des frais d'inscriptions à la ½ finale D3 pour les équipes ayant fini sur le podium au niveau régional

6. Questions diverses

Prévention des violences : Patricia BERTOLINO souhaiterait faire apparaître un onglet direct sur le site internet de la LIGUE. Il est décidé de demander l'avis au conseil des jeunes afin de savoir ce qui semble le plus facile pour eux. La commission communication prendra ensuite le relais.

Appel à projet école de triathlon : l'envoi aux clubs a eu lieu le 03/04/2024, les clubs ont jusqu'au 31/05/2024 pour répondre.

Challenge 2025 : des dates de visioconférence ont été posées afin de travailler avec les clubs sur les challenges LIGUE 2025 (le 02/10/2024 et le 04/12/2024)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

PÔLE DÉVELOPPEMENT

COMMISSION COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

05/02/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président LIGUE - Sporting Club Marseille), Mehdi QUILL (Président de CRCD - Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de Triathlon (LIGUE) - Toulon Var Triathlon), Anaïs DESSE (Chargée de développement - LIGUE) et Vincent PAOLI (Directeur Général - LIGUE)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRCD de janvier/février 2024**
- 2. Retour sur les réunions des présidents des Comités Départementaux (CD) des lundis 25 mars 2024 et 22 avril 2024**
- 3. Communication semaine CD**
- 4. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRCD de janvier/février 2024

Après relecture du compte-rendu de la dernière réunion, rien n'est à signaler.

2. Retour sur les réunions des présidents des Comités Départementaux (CD) des lundis 25 mars 2024 et 22 avril 2024

Le président de la CRCD fait le bilan des deux réunions avec les présidents des CD.

À la suite des discussions, les membres de la CRCD proposent de travailler sur quatre axes d'ici au 31 décembre 2024 :

- Identification : Vincent PAOLI enverra une trame de discours à tous les présidents des CD afin de garantir une communication uniforme lors de leurs déplacements à des manifestations ou des assemblées générales.
- Communication : Anaïs DESSE soumettra aux CD les initiatives suivantes :
 - Création d'un site internet et activation d'un réseau social au minimum.
 - Proposition d'une trame standard pour un plan de communication annuel.
- Matériel : Isabelle LE FLOCH fera l'inventaire du matériel disponible dans les différents CD en vue de sa promotion sur le site internet de la Ligue.
- Formation : Arnaud SAORIN annoncera la mise en place, par délégation de la Ligue, des actions suivantes pour la saison 2024-2025 :
 - BF2 – Module Adultes / CD des Bouches-du-Rhône.
 - BF2 – Module Jeunes / CD des Alpes-Maritimes.
 - BF2 – Module Santé / CD de Vaucluse.

Un point d'étape sera réalisé lors de la prochaine réunion de la CRCD.

3. Communication semaine CD

Anaïs DESSE, en accord avec le plan de communication pour l'année 2024, va organiser, du lundi 13 mai 2024 au vendredi 17 mai 2024, une semaine dédiée à la promotion des différents CD.

4. Questions diverses

Gérard OREGGIA fait le point sur l'avancement des travaux relatifs aux futurs statuts des CD.

Suite à l'examen du rapport financier de l'action menée en 2023, dans le cadre de la fiche actions 2024, le CD 13 propose d'allouer des fonds pour l'achat de 4 bouées de régates, de 2 tapis de ligne pied à terre, la location annuelle du garage, ainsi que l'assurance du garage. Cette proposition est approuvée par les membres de la CRCD. Un premier paiement sera effectué prochainement en fonction du nombre de licenciés enregistrés au 30/04/2024, suivi d'un second versement basé sur l'évolution du nombre de licenciés au 31/08/2024.

Après avoir examiné le rapport financier de l'action menée en 2023, dans le cadre de la fiche action 2024, le CD 06 propose d'allouer des fonds pour l'achat d'une arche. Cette proposition est également acceptée par les membres de la CRCD. De la même manière, un premier paiement sera effectué en fonction du nombre de licenciés enregistrés au 30/04/2024, suivi d'un second versement basé sur l'évolution du nombre de licenciés au 31/08/2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée.

COMMISSION FORMATION

22/04/2024 – Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence - Alpes - Côte - d'Azur – LIGUE, Sporting Club Marseille), Pascal COPPOLA (Président commission formation – VO3Max Triathlon, Vincent PAOLI (Directeur général – LIGUE) et Arnaud SAORIN (Conseil Technique de Ligue - LIGUE)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRF de janvier/février 2024**
- 2. Proposition de délégation des modules de spécialités du BF2**
- 3. Point BF3 + Certificat Complémentaire Triathlon**
- 4. Séminaire des entraîneurs**
- 5. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRF de janvier/février 2024

Arnaud SAORIN explique que les certifications BF2 se dérouleront le 25 mai et 15 juin 2024 à Aix-en-Provence.

2. Proposition de délégation des modules de spécialités du BF2

Pour la formation BF2 2025, le Tronc commun sera porté par la LIGUE.
Les modules de spécialités vont être coordonnés et mis en place par les comités départementaux (C.D.). La commission formation propose :

- CD 13 : module adultes
- CD 06 : module jeunes
- CD 84 : module santé

Les modules Santé et Raid seront mis en place en alternance une année sur deux afin d'assurer un nombre de stagiaires suffisant pour le contenu pédagogique.

3. Point BF3 + Certificat Complémentaire (C.C.) Triathlon

La LIGUE est actuellement en contact avec le CREPS de BOULOURIS (83) afin de mettre en place le C.C. Triathlon. La mise en place ou non de ce C.C. Triathlon influencera la mise en place du BF3.

4. Séminaire des entraîneurs

Le Conseiller Technique Ligue propose que les thèmes du prochain séminaire des entraîneurs soient discutés avec les membres de l'Equipe Technique Régionale lors de la prochaine réunion. Pour rappel, le séminaire aura lieu le 11 novembre à Aix-en-Provence.

5. Questions diverses

Pas de questions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée

COMMISSION MIXITÉ/PARATRIATHLON

08/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence – Alpes – Côte d’Azur triathlon (LIGUE) – Sporting Club Marseille), Annick SEGABIOT-VIATOR (Présidente de la CRMP, LIGUE – Avignon – Le Pontet Triathlon), Marianne DEFOUR (Membre CRMP – Nice Triathlon Club), Tristan PEUGEOT (Membre CRMP – MyTribe), Henri DU FOUSSAT DE BOGERON (Membre CRMP – Duc Triathlon Dracénie), Anaïs DESSE (Chargée de développement – LIGUE), Vincent PAOLI (Directeur Général – LIGUE)

Excusée : Robyn BAUDET (Membre CRMP – Triathlon Team Brignoles)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRMP de janvier/février 2024**
- 2. Séminaire mixité**
- 3. Triathlon pour tous**
- 4. Positionnement épreuve à label mixité**
- 5. Questions diverses**

1. Suivi des actions de la CRMP de Janvier/Février 2024

Après relecture du dernier compte-rendu, rien n'est à signaler.

2. Séminaire mixité

La présidente de la CRMP informe la commission que trois nouveaux clubs ont proposé un référent mixité : Triathl'Aix, Avignon le Pontet Triathlon et Digne les Bains Triathlon.

Une réunion leur sera proposée le lundi 6 mai 2024 à 20h00 en visioconférence. La présidente de la commission contactera les futurs référents.

3. Triathlon pour tous

La présidente de la CRMP propose deux triathlons sur lesquels intégrer le triathlon pour tous. Après discussion les membres de la commission valident le Triathlon du Champsaur qui aura lieu le 08 septembre 2024. Annick SEGABIOT-VIATOR contactera les deux organisateurs pour les informer de la décision.

Anaïs DESSE rendra compte à la commission de l'avancement du dossier technique de ce triathlon et de la demande de matériel faite par l'organisateur.

4. Positionnement épreuve à label mixité

Anaïs DESSE proposera un tableau récapitulatif des positionnements des membres de la commission sur les épreuves à label mixité.

5. Questions diverses

Anaïs DESSE informe qu'il n'y a qu'une seule réponse positive pour participer au challenge Ligue para triathlon. La CRMP suggère de faire une relance pour encourager les paratriathlètes à se positionner.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

COMMISSION RAID

29/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président de CRR Ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur (Ligue) – Sporting Club Marseille), Erik AGOSTINELLI (membre CRR – Sud Raid Triathlon Sports Nature), Sébastien RAICHON (Membre CRR – Raid 400Team), Hervé SIMON (Président de la commission Raid – Fédération Française de Triathlon (FFTRI), Guillaume DEMANGEON (membre CRR – Mistral Adventura), Anaïs DESSE (Chargée de développement – Ligue) et Vincent PAOLI (Directeur Général – Ligue)

Excusés : Patrice MANOPOULOS (membre CRR – Sud Raid Triathlon Sports Nature), Yannick BESSE (membre CRR – Raid 400Team), Samuel BONAUDO (membre CRR – Creasports Organisation) et Dominique CHAMBEYRON (membre CRR – Mistral Adventura)

Ordre du jour >

1. Suivi des actions de la CRR de janvier/février 2024
2. Stage et regroupement 2024
3. Document à étudier pour les référents raid
4. Appel à projet école de Raid
5. Questions diverses

1. Suivi actions de la CRR de janvier/février 2024

Après avoir examiné le compte rendu, rien n'est à signaler.

2. Stage et regroupement 2024

Anaïs DESSE informe la commission qu'un devis a été effectué pour le stage qui aura lieu à Vallon Pont d'Arc du 21 au 25 octobre 2024. Sébastien RAICHON transmettra un contact à Anaïs pour effectuer de la spéléologie.

Concernant le regroupement, Anaïs DESSE propose une liste d'hébergements pour le week-end. Après sélection, Anaïs DESSE contactera un hébergement à Ancelle.

3. Document à étudier pour les référents raid

Anaïs présente le document support pour les référents pour l'étude des raids. Après quelques modification Anaïs DESSE renverra la proposition avant la prochaine réunion de la commission.

4. Appel à projet école de Raid

Anaïs DESSE propose le document pour l'appel à projet école de Raid. Il sera envoyé aux clubs le vendredi 3 mai. La commission acte pour une date limite de remise de dossier le 30 juin 2024.

5. Questions diverses

Gérard OREGGIA informe la commission qu'il participera à une réunion organisée par la FFTRI entre présidents de Ligue sur le développement du RAID au niveau régional.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion a été clôturée.

COMMISSION SANTÉ BIEN ÊTRE

29/04/2024 - Visioconférence / Présents : Gérard OREGGIA (Président Ligue Provence Alpes Côte d'Azur – Ligue), Marie-Laure DELFOUR (Présidente commission – Membre CRSBE), et Arnaud SAORIN (Conseillé Technique de Ligue - Ligue)

Ordre du jour >

- 1. Suivi des actions de la CRSBE de janvier/février 2024**
- 2. Fonctionnement formations fédérales 2025**
- 3. Suivi Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)**
- 4. Questions diverses**

1. Suivi actions de la CRSBE de janvier/février 2024

Après relecture du compte-rendu de la dernière réunion, rien n'est à signaler.

2. Fonctionnement formations fédérales 2025

Le C.T.L. explique que la commission formation a pris la décision de proposer le module Santé du Brevet Fédéral 2 (BF2) une année sur deux. Ce module de spécialité sera en alternance avec le module Raid afin d'avoir un nombre de stagiaire suffisant.

3. Suivi Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

Arnaud SAORIN annonce que le salon des organisateurs et des clubs doit avoir lieu le 23 novembre et propose qu'un stand R.S.O. soit mis en place sur cette journée. Marie – Laure DELFOUR assistera à une réunion sur le R.S.O. le mardi 30 avril.

4. Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Merci à nos partenaires !

